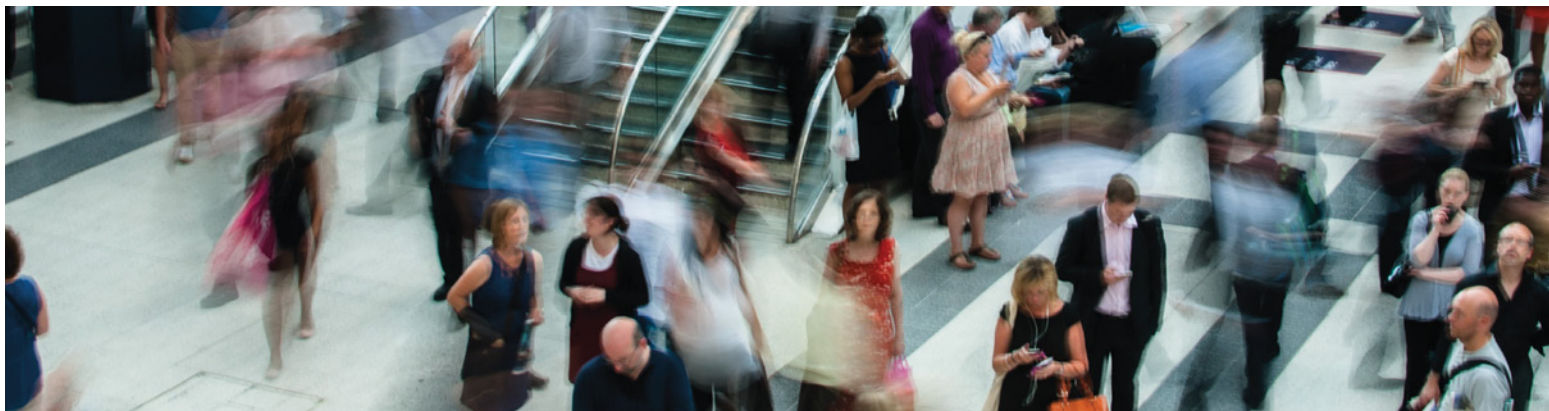


COUP D'OEIL

économique



Le point sur l'austérité libérale

Lors des élections de 2014, le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), Philippe Couillard, promettait que «la croissance économique nous permettra de mieux financer nos services publics¹». Le cadre financier du PLQ prévoyait alors des hausses de budget annuelles de 4 % en santé, de 3,5 % en éducation et un gel pour les autres ministères et organismes.

Or, la stratégie gouvernementale a été tout autre, et le gouvernement a imposé un sévère régime d'austérité. La mise à jour économique publiée par le ministère des Finances du Québec (MFQ) en novembre dernier démontre même que l'austérité a été plus dure que prévu initialement.

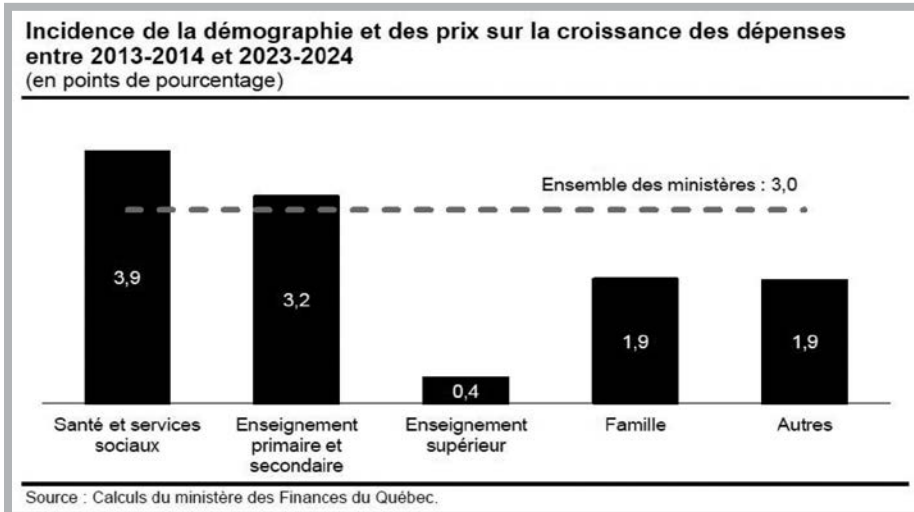
Les données du MFQ laissent également entrevoir de nouvelles compressions pour les prochaines années. Voici un bref tour des compressions imposées aux services publics par le gouvernement Couillard.

Pour 2014-2015, la hausse globale des dépenses de programmes a été de seulement 1,6 %. Pour 2015-2016, la mise à jour économique prévoyait que cette hausse s'établirait à 1,7 %, mais un document du MFQ nous apprenait en décembre que le contrôle des dépenses est beaucoup plus sévère qu'annoncé jusque-là (hausse des dépenses de seulement 0,8 % plutôt que 1,7 %).

Il est évident que ces niveaux de croissance des dépenses sont inférieurs au niveau de croissance requis pour maintenir le panier de services offert à la population. Lors du budget 2014, le MFQ écrivait :

En raison de l'évolution prévue de la démographie et des prix entre 2013-2014 et 2023-2024, il faudrait augmenter les dépenses de 3,0 % en moyenne par année pour reconduire le panier de services actuel tout en maintenant inchangé son mode de prestation. Pour la santé et les services sociaux ainsi que pour l'enseignement primaire et secondaire, la croissance attribuable à ces facteurs devrait être particulièrement importante, se situant à 3,9 % et 3,2 % par année en moyenne².

FIGURE 1
PRÉVISION DE L'ÉVOLUTION DES COÛTS DE SYSTÈME



Source : QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES (2014). *Le défi des finances publiques du Québec, Budget 2014-2015* (juin), p. 24.

² QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES (2014). *Le défi des finances publiques du Québec, Budget 2014-2015* (juin), p. 24.

Le tableau I montre la croissance annuelle moyenne des budgets octroyés par le gouvernement Couillard au cours des deux dernières années pour les grands réseaux et les estimations des coûts de système du MFQ pour la période 2013-2014 à 2023-2024. Ces estimations du MFQ donnent une indication que les hausses de budget consenties depuis deux ans sont bien inférieures aux coûts de système³ et expliquent les compressions des deux dernières années.

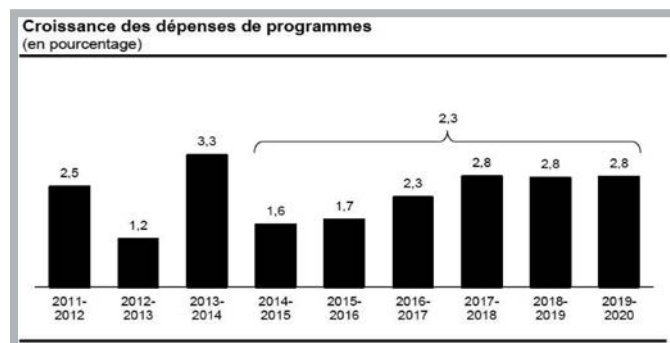
TABLEAU I
CROISSANCE DES BUDGETS DEPUIS 2013-2014
ET PRÉVISION DES COÛTS DE SYSTÈME DU MFQ

Programmes	Croissance annuelle moyenne des budgets (2013-14 à 2015-16)	Prévision de l'évolution annuelle des coûts de système du MFQ (pour la période 2013-14 à 2023-24)
Éducation préscolaire, primaire et secondaire	+0,97 %	+3,2 %
Enseignement supérieur	-0,3 %	+0,4 %
Santé et services sociaux	+2,05 %	+3,9 %
Aide à la famille	-0,25 %	+1,9 %

L'austérité semble être là pour rester

Pour les prochaines années, la mise à jour budgétaire laisse entrevoir de bien faibles hausses de budget malgré un léger « réinvestissement » en éducation⁴. La croissance moyenne des dépenses de programmes est établie à 2,3 % entre 2014-2015 et 2019-2020 et à 2,8 % à compter de 2017-2018 (figure 2). En résumé, au cours des cinq prochaines années, la croissance des dépenses sera inférieure à ce qui serait requis pour maintenir le panier actuel de services à la population. De nouvelles compressions sont donc à prévoir.

FIGURE 2
CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES



Source : QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES (2015). *Le Plan économique du Québec, mise à jour de novembre 2015*, Graphique A.5., p. A.23.

³ Les coûts de système, ce sont les coûts permettant d'offrir les mêmes services que l'année précédente en tenant compte des variations de prix (les hausses de salaire et les frais de chauffage, notamment) et de l'évolution du nombre d'utilisateurs (par exemple : les effectifs étudiants ou le nombre de patients).

⁴ Réagissant à la forte mobilisation des parents, le gouvernement a annoncé en grande pompe un « réinvestissement » de 80 millions de dollars par année en éducation. Pour l'année 2015-2016, ce « réinvestissement » sera de seulement 20 millions et il sera entièrement financé par des compressions dans d'autres services publics.

Tour d'horizon des compressions

a) Éducation préscolaire, primaire et secondaire

La plus récente compilation des compressions depuis 2010 montre que les commissions scolaires ont dû, jusqu'à maintenant, éponger des manques à gagner de près d'un milliard de dollars (950 millions de dollars – voir le tableau II).

TABLEAU II
COMPRESSIONS IMPOSÉES AUX COMMISSIONS
SCOLAIRES DEPUIS 2010-2011

	Total (en M\$)
Budget 2010-2011	65
Budget 2011-2012	143,2
Budget 2012-2013	144,7
Budget 2013-2014	288
Budget 2014-2015	160
Budget 2015-2016	150
TOTAL	950

Sources : BUDGETS DU QUÉBEC, compilation par la Fédération des commissions scolaires du Québec et la Centrale des syndicats du Québec.

Les compressions des années 2010-2011 à 2013-2014 résultent de l'application de diverses mesures, notamment le plan de retour à l'équilibre budgétaire de 2010, la récupération d'enveloppes non utilisées, la récupération dans les réserves des commissions scolaires, la réduction des dépenses administratives et non salariales, et la modification touchant le régime de péréquation de la taxe scolaire.

En 2014, l'arrivée au pouvoir du gouvernement Couillard n'arrange pas les choses. Seulement 146,8 millions de dollars de crédits ont été ajoutés à l'enveloppe budgétaire allouée aux commissions scolaires alors que celles-ci estimaient leurs besoins à 296 millions de dollars supplémentaires pour cette année-là afin de couvrir les divers facteurs de croissance. Cet écart impose des compressions de l'ordre de 149 millions de dollars. À ces compressions annoncées lors du budget 2014-2015, il faut ajouter la compression additionnelle de 11 millions de dollars pour les efforts de réduction de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement.

Finalement, le dernier budget, présenté en mars 2015, fait en sorte que le réseau de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire doit composer pour son budget 2015-2016 avec 150 millions de dollars de moins que ce qui aurait été nécessaire pour faire face à l'augmentation de ses coûts de système.





b) Enseignement supérieur

Pour le réseau collégial, la Fédération des cégeps estime les compressions effectuées entre 2011-2012 et 2015-2016 à 155 millions de dollars (tableau III), ce qui représente environ 9 % du budget des cégeps.

TABLEAU III
COMPRESSIONS IMPOSÉES AUX CÉGEPS DEPUIS 2010-2011

	Compressions (en M\$)
2010-2011 et 2011-2012	50
2012-2013	16,2
2013-2014	16,5 (non récurrent)
Budget 2014-2015 (juin 2014)	20
Novembre 2014	19
Budget 2015-2016	45
TOTAL	155⁵

Source : BUDGETS DU QUÉBEC. Compilation par la Fédération des cégeps (rapports annuels 2012-2013 et 2013-2014, et communiqués de presse).

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Couillard, c'est donc 84 millions de dollars de compression qui ont été exigés du réseau collégial. Évidemment, l'accumulation de compressions fait sentir ses effets, et les demandes du gouvernement ont inévitablement entraîné une réduction de personnel.

En ce qui concerne les universités, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) estime à 270 millions de dollars les compressions imposées au réseau depuis 2012-2013, soit près de 10 % de leur budget. La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) donne quelques détails sur ces 270 millions de dollars de compression (tableau IV).

TABLEAU IV
COMPRESSIONS IMPOSÉES AUX UNIVERSITÉS DEPUIS 2012-2013

	Compressions (en M\$)	Détails
2012-2013	123	Compressions annuelles temporaires imposées par le gouvernement Marois pour deux ans
2013-2014	–	Sommet sur l'enseignement supérieur : réinvestissement promis de 1,7 G\$ sur cinq ans
2014-2015 (mai)	–	Annulation de la promesse de réinvestissement et transformation de la compression temporaire en compression permanente
2014-2015 (septembre)	49	Compressions additionnelles récurrentes (31 M\$ dans les enveloppes spécifiques, 11 M\$ pour la coupe de 2 % de la masse salariale et de 3 % dans le fonctionnement et 6,5 M\$ de réduction des dépenses administratives)
2014-2015 (novembre)	31,6	Compressions additionnelles récurrentes
2015-2016	70	
TOTAL	273,6	

Source : FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ (2015). Augmenter l'efficacité du réseau universitaire tout en préservant ses missions fondamentales d'enseignement et de recherche, mémoire présenté à la Commission permanente de révision des programmes, [En ligne] (février), p. 6. [fqppu.org/wp-content/uploads/2015/03/FQPPU-me-moire-Commission-Robillard-vf-MR-20-02-15.pdf].

⁵ La somme des compressions 2010-2015 n'arrive pas exactement à 155 millions de dollars.

c) Petite enfance

Dans la mire du gouvernement Couillard depuis son arrivée, le réseau des services de garde à la petite enfance a également fait les frais de compressions particulièrement importantes. L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) estime à 174 millions de dollars les compressions effectuées par le gouvernement Couillard au cours des deux dernières années et à 432 millions de dollars celles effectuées depuis 2006.

L'AQCPPE et l'Association des garderies privées du Québec ont conjointement dénoncé les nouvelles compressions de 120 millions de dollars envisagées pour 2016-2017 (tableau V). Ces compressions font partie d'un ensemble de mesures⁶ visant à favoriser la privatisation des services de garde en poussant les parents vers les garderies commerciales privées.



⁶ Notamment la hausse et la modulation des tarifs imposés aux parents et la « chasse aux places fantômes » dans le réseau subventionné.

COMPRESSIONS IMPOSÉES AUX SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE DEPUIS 2012-2013

	Compressions (en M\$)	Détails
2013-2014	56,2	<ul style="list-style-type: none"> • CPE : 37,9 M\$ (récupération des surplus accumulés et ajustement de la subvention pour les enfants de 4 ans qui seront dorénavant basés sur un ratio éducatrice/enfants de 10 plutôt que 8). • Garderies privées subventionnées : 18,3 M\$ (rationalisation des budgets de fonctionnement et ajustement de la subvention pour les enfants de 4 ans qui seront dorénavant basés sur un ratio éducatrice/enfants de 10 plutôt que 8).
2014-2015	100	<ul style="list-style-type: none"> • CPE : 75 M\$ (récupération des surplus accumulés, gel de la subvention et réduction de la subvention à la suite de la hausse du tarif de 7 \$ à 7,30 \$). • Garderies privées subventionnées : 32,4 M\$ (rationalisation des budgets de fonctionnement, gel de la subvention et report de l'engagement de réduire l'écart de financement avec les CPE).
2015-2016	74	<ul style="list-style-type: none"> • CPE : 49,2 M\$ (récupération des surplus accumulés et rationalisation des budgets de fonctionnement de 2,95 %). • Bureaux coordonnateurs : 2,3 M\$. • Garderies privées subventionnées : 22,5 M\$ (rationalisation des budgets de fonctionnement de 3,9 %).
2016-2017	120	Nouvelles compressions envisagées. Les coupes seraient basées sur le « tiers performant » et le taux de présence des enfants.
TOTAL	350	

Source : Compilation de l'Association québécoise des centres de la petite enfance et de la Centrale des syndicats du Québec.

d) Santé et services sociaux

Malgré les hausses de budgets que le secteur de la santé reçoit chaque année, ce dernier n'est pas épargné par les compressions. En 2014, la défunte Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) estimait la compression demandée aux établissements de santé cette année-là à environ 600 millions de dollars. L'AQESSS affirmait que cette compression aurait très certainement des répercussions sur les services offerts à la population.

Le budget 2015-2016, déposé en mars 2015, allait ajouter à cette compression. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a bénéficié d'une croissance de son budget de seulement

1,4 % (461 millions de dollars additionnels) dont les deux tiers iront à la hausse de la rémunération des médecins (environ 300 millions de dollars). Pour mettre cette faible hausse de 1,4 % en contexte, il faut savoir que le budget du MSSS a augmenté en moyenne de 5,6 % entre 2003-2004 et 2013-2014. Si cette croissance moyenne avait été appliquée en 2015-2016, le budget aurait été augmenté de 1 814 millions de dollars... Dans ce contexte où d'énormes compressions sont imposées, il n'est pas étonnant que le ministre Gaétan Barrette ait donné son aval à l'instauration de frais accessoires, donnant ainsi un nouvel élan à la privatisation des soins de santé au Québec.

Poursuivre la lutte contre l'austérité : une nécessité !

Depuis deux ans, le gouvernement Couillard a multiplié les compressions dans les services publics. Aussi, les orientations budgétaires du gouvernement Couillard montrent que l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2015-2016 ne signifie vraisemblablement pas la fin des mesures d'austérité. D'autres compressions sont à prévoir au cours des prochaines années malgré les opérations marketing du gouvernement sur ses intentions de réinvestissement dans les services publics.

